

L'AMICALE DU ROLEUR ET HERBINIÈRE ORGANISE LA BROCANTE DU BOSQUET

Le dimanche 1er juin 2025 de 8h00 à 18h00

Inscriptions :

Riverains : le 03/05/25 de 9h00 à 12h00
Extérieur : le 10/05/25 de 9h00 à 12h00

Réservations à la salle du Bosquet,
rue Apollinaire Saint Saulve.



En mairie dans l'urne avant le 25 mai 2025. Se munir du numéro d'emplacement souhaité tracé au sol.

Informations par mail vhochart9@gmail.com

BUVETTE ET FRITERIE SUR PLACE

Rue Jean de la Fontaine, Espace Jean de la Fontaine, Avenue Guillaume Apollinaire, Rue Jacques Prévert, Espace Alfred de Musset (si nombreux participants), Rue de la Poésie (jusqu'au n°217), Rue Honoré de Balzac (entre l'Av G Apollinaire et la rue Alfred de Vigny).



N° Inscription :

N° Emplacement :

Cadre réservé à l'organisateur



VENTES DE DENREES ALIMENTAIRES ET ANIMAUX INTERDITS



Coupon d'inscription à conserver et à présenter le jour de la brocante

Extrait du règlement de la brocante 2025 :

Arrivées et départs : l'accès des voitures au sein de la brocante sera bloqué à 8h00. Aucun départ ne sera accepté avant 17h00. Tout emplacement non occupé après 8h00 pourra être revendu.

Les riverains doivent avoir déballé avant 8h00, à défaut l'emplacement sera revendu passé ce délai.

Hygiène : Nous vous prions de bien vouloir laisser votre emplacement aussi propre quand vous le quitterez que lorsque vous le trouverez en arrivant. Ne laissez rien à votre emplacement, pensez à ceux qui habitent où vous serez installés. RESPECTONS LES ESPACES.

Sécurité : Veuillez respecter le gabarit obligatoire à la circulation des véhicules de secours (4 mètres).

Lorsque vous souhaitez quitter votre emplacement, prévenez l'un des membres de l'association ou le service de gardiennage qui se chargera de vous accompagner jusqu'à la sortie de la brocante.

Taxe municipale + déchets : un tarif de 0,50€ du mètre est appliqué pour la taxe municipale incluant les déchets.

IPNS

IDENTITÉ DE L'EXPOSANT

Madame, Monsieur :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : N° de Portable :

Email :

N° de pièce d'identité :

Délivrée le : Par :

Prix des emplacements : 2€ du mètre puis 0,50€ de taxe/ mètre. Vente par tranche de 3 m.

Nombre de mètres réservés : ☐ 3M ☐ 6M ☐ 9M ☐ 12M ☐ 15M

TARIF : 7,50€ 15,00€ 22,50€ 30,00€ 37,50€

Numéro immatriculation du véhicule stationnant sur l'emplacement :

Règlement : ☐ Espèces : ☐ Chèque : ☐ A l'ordre de l'Amicale du Roleur et Herbinère

Fait le : A : Signature :

Commentaire pour l'organisateur :

N° Inscription :

N° Emplacement :

Cadre réservé à l'organisateur

Coupon d'inscription à remplir, découper, et déposer à l'organisateur